



PHILIPS

Conseil

Maîtrisez la baisse de vos revenus d'imagerie

DEFI IMAGERIE - Offre "Rentrée 2017"

2018



Mesures d'économies
Diminution des tarifs et
forfaits techniques

Suppression d'actes

Ne subissez plus les contraintes financières,
amortissez leurs impacts en améliorant la
performance organisationnelle de votre service
d'imagerie.

Dès 2017, mettez à profit le dernier trimestre pour relever votre **DEFI IMAGERIE**.

1 DEFI

Bénéficiez d'un recours focalisé et express à un accompagnement de conseil pour des résultats rapides et engageants.

100% opérationnel
0€ investissement matériel
Toutes marques

1
Problème à
résoudre

15 000€^{TTC}
Prix unique*

1 Mois
Exécution
rapide

2 CIBLAGE

Choisissez votre axe d'amélioration de la performance.



Excellence
opérationnelle



Expérience
patient et staff



Marketing
hospitalier



J'ai un problème
mais j'ai du mal à
l'identifier

3 ACTION

Agissez sur le terrain avec Philips Conseil et impliquez vos équipes.

Analyser

Recommander

Tester

Déployer

Vous voulez améliorer votre organisation d'imagerie et souhaitez en savoir plus ?
Contactez Philips Conseil pour profiter et connaître les modalités détaillées de l'offre DEFI
Imagerie "Rentrée 2017" philips.conseil@philips.com | 01 55 49 41 25

Philips Conseil est un service de conseil aux établissements de santé distinct de la fourniture d'équipements.

**Soit 12 500€ HT, conditions détaillées disponibles sur demande*

Philips France Commercial - SAS au capital de 3 100 000 € - Immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 811 847 243 - 33 rue de Verdun 92150 Suresnes.